



FICHE DE POSTE : STAGIAIRE

Agent(e) d'accueil

Implanté sur un territoire dynamique et au cœur du quartier de la Citadelle, le Musée maritime et portuaire de Dunkerque (**association loi 1901 reconnue d'intérêt général, bénéficiaire de l'appellation « Musée de France », équipe de 28 salarié(e)s, plus de 108 000 visiteurs en 2025**) présente, à travers son parcours permanent et ses expositions temporaires, l'histoire et le patrimoine maritime et portuaire de la « cité de Jean Bart ».

Devant le musée, amarré au quai de la Citadelle, un patrimoine flottant unique en Europe vient compléter l'offre culturelle de l'établissement : le majestueux trois-mâts *Duchesse Anne* et le bateau-feu *Sandettié*, tous deux classés au titre des monuments historiques, ainsi que la péniche *Guilde* et le remorqueur *Entreprenant*, permettent d'embarquer pour une découverte du monde des marins et des bateliers. Enfin, le phare du Risban, situé à 2 km du musée, offre un point de vue spectaculaire sur la mer du Nord et la Flandre maritime.

PRÉSENTATION DU STAGE

Sous l'autorité de la responsable du pôle développement et communication, vous contribuerez à la valorisation du musée et de ses différents équipements, notamment le patrimoine classé au titre des monuments historiques (voilier-école *Duchesse Anne*, bateau-feu *Sandettié* et phare du Risban), ainsi que la péniche *Guilde* et le remorqueur *Entreprenant*.

Le/la stagiaire aura pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les visiteurs du musée dans le but de garantir une expérience de visite aussi réussie qu'enrichissante, dans le respect de la marque Qualité Tourisme™, dont l'établissement est titulaire.

Vos principales missions seront les suivantes, en lien avec l'équipe d'accueil :

Accueil des visiteurs :

- Accueillir les visiteurs.
- Fournir des informations sur les différents sites (musée, bateaux, phare).
- Connaître et valoriser le territoire de proximité.
- Répondre aux questions des visiteurs et les orienter.
- Assurer une présence proactive pour répondre aux besoins des visiteurs.

Billetterie / Boutique :

- Assurer la vente de billets d'entrée.
- Assurer la vente de produits boutique.
- Maîtriser l'utilisation du système informatique de billetterie.

Communication :

- Contribuer à la promotion des événements spéciaux et des activités du musée.
- Recueillir les commentaires, remarques et suggestions des visiteurs pour améliorer continuellement la qualité de l'accueil.

PROFIL RECHERCHÉ

- **Compétences et connaissances attendues (indispensables)**
 - Étudiant(e) en tourisme, histoire de l'art, muséologie ou domaines connexes.
 - Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de billetterie.
 - Flexibilité horaire, y compris les week-ends et jours fériés.
 - **Maîtrise de l'anglais à l'oral indispensable** (*minimum niveau B2*).
- **Savoir-faire et posture professionnelle (indispensables)**
 - Excellente présentation.
 - Sens de l'accueil et du service au public, aisance relationnelle : écoute, clarté, courtoisie, diplomatie.
 - Fiabilité et autonomie : ponctualité, respect des consignes.
 - Esprit d'équipe : coordination et coopération avec l'équipe du musée.
- **Atouts appréciés**
 - Connaissance du fonctionnement d'un Musée de France ou d'un équipement patrimonial.
 - Pratique d'une seconde langue (néerlandais, allemand, etc.).
 - Intérêt pour le patrimoine maritime et portuaire.
 - Première expérience sur des sites patrimoniaux spécifiques (navires, monuments historiques, visites extérieures, etc.).

MODALITÉS DE STAGE

- **Convention obligatoire** : stage de 2 à 4 mois, à **effectuer entre le 7 avril 2026 et le 7 août 2026** au plus tard.
- **Organisation du stage** : Poste à temps plein (35 heures par semaine), avec deux jours de repos consécutifs hebdomadaires. Le temps de travail peut être organisé du lundi au dimanche, dans le respect de ces repos consécutifs.

Une participation pourra être demandée lors d'événements exceptionnels (Nuit des musées, Dunkerque fête la mer, etc.), pouvant impliquer certains week-ends et/ou soirées. Tout dépassement d'horaires fera l'objet de récupérations, conformément aux dispositions de la convention collective « ÉCLAT ».

- **Gratification** : montant fixé à 15 % du plafond de la Sécurité sociale (4,50 €/heure effectuée au 1^{er} janvier 2026).
- **Avantages** : attribution de titres-restaurant et prise en charge de 50 % du coût des abonnements aux transports publics.

Merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation **en format PDF** ; ainsi que, le cas échéant, tout autre document que vous jugerez pertinent) **par courriel uniquement** à Madame Eugénie Brown, responsable du pôle développement et communication (ebrown@museemaritimeportuaire.com), **avant le 6 mars 2026**